



## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS PAYS TARUSATE

### PROCES-VERBAL du lundi 14 avril 2025 à 18h30

#### Sommaire

Liste des présents.....	3
Rappel de l'ordre du jour .....	4
Ouverture de séance.....	5
APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE .....	5
Question / Commentaire .....	5
1 - 20250414-001 - CIAS - ADMISSION EN NON VALEUR .....	5
Question / Commentaire .....	5
2 - 20250414-002 - CIAS - BUDGET PREVISIONNEL 2025 .....	6
Question / Commentaire .....	6
3 - 20250414-003 - CIAS - RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025 .....	7
Question / Commentaire .....	7
4 - 20250414-004 - EHPAD DES 5 RIVIERES – EPRD 2025 .....	8
Question / Commentaire .....	11
5 - 20250414-005 - EHPAD DES 5 RIVIERES - RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES - ROB - 2025.....	12
Question / Commentaire .....	12
6 - 20250414-006 - EHPAD RESIDENCE DE MAA - SYSTEME APPEL MALADES .....	13
Question / Commentaire .....	14
7 - 20250414-007 - EHPAD RESIDENCE DE MAA - CONTRAT ENTRETIEN PORTES AUTOMATIQUES.....	15
Question / Commentaire .....	15
8 - 20250414-008 - EHPAD RESIDENCE DE MAA - ETAT PREVISIONNEL DES RECETTES ET DES DEPENSES - EPRD 2025 .....	16
Question / Commentaire .....	17
9 - 20250414-009 - EHPAD RESIDENCE DE MAA - RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025.....	18
Question / Commentaire .....	18
10 - 20250414-010 - SAD - ADMISSION EN NON VALEUR .....	19
Question / Commentaire .....	19
11 - 20250414-011 - SAD - BUDGET PREVISIONNEL 2025 .....	20
Question / Commentaire .....	20
12 - 20250414-012 - SAD - RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025 .....	21
Question / Commentaire .....	21



13 - INF20250414-013 - EHPAD DE MAA - VIE DE L'ETABLISSEMENT .....	22
Question / Commentaire .....	23
14 - INF20250414-014 - SAD - RESTITUTION ART-THERAPIE .....	24
Question / Commentaire .....	24
15 - INF20250414-015 - CTA - RETOUR TERRITOIRE DES POSSIBLES.....	25
Question / Commentaire .....	26



## Liste des présents

Le Conseil d'Administration de la CIAS PAYS TARUSATE s'est réuni le lundi 14 avril 2025 à 18h30 sous la présidence de Patricia LOUBERE.

**Nombre de conseillers élus: 33**

**Nombre de conseillers présents: 25**

**Nombre de conseillers représentés: 3**

**Nombre de conseillers absents: 5**

**Membres présents :**

M. BATBY, Mme BEAUGIER, Mme BERGES, Mme BLAISUS, Mme COURROS, Mme DEHEZ, Mme DINCLAUX, Mme DOS SANTOS, M. DOUTHE, Mme DUBOURG-DAUGREILH, Mme DUFAU, M. DURAND, Mme GARRIDO, M. HAUQUIN, M. HAUQUIN, Mme LAPEYRE, M. LARRIEU, Mme LOUBERE, Mme MALET, Mme PALLARES, M. POSTIS, M. POUSSARD, Mme PROSPER, Mme SOUBIROU, Mme TOUYA

**Absents :**M. BENESSE, M. BIBES, M. BOUTET, M. CIVEL, M. POCH

**Pouvoirs :**Laurent NOLIBOIS, Jean-Marie SAUBANERE, Nicolas SAUGNAC



## Rappel de l'ordre du jour

### APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

#### DOSSIERS PRESENTES :

- 1 -20250414-001 CIAS - ADMISSION EN NON VALEUR
- 2 -20250414-002 CIAS - BUDGET PREVISIONNEL 2025
- 3 -20250414-003 CIAS - RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025
- 4 -20250414-004 EHPAD DES 5 RIVIERES – EPRD 2025
- 5 -20250414-005 EHPAD DES 5 RIVIERES - RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES - ROB - 2025
- 6 -20250414-006 EHPAD RESIDENCE DE MAA - SYSTEME APPEL MALADES
- 7 -20250414-007 EHPAD RESIDENCE DE MAA - CONTRAT ENTRETIEN PORTES AUTOMATIQUES
- 8 -20250414-008 EHPAD RESIDENCE DE MAA - ETAT PREVISIONNEL DES RECETTES ET DES DEPENSES - EPRD 2025
- 9 -20250414-009 EHPAD RESIDENCE DE MAA - RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025
- 10 -20250414-010 SAD - ADMISSION EN NON VALEUR
- 11 -20250414-011 SAD - BUDGET PREVISIONNEL 2025
- 12 -20250414-012 SAD - RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025
- 13 -INF20250414-013 EHPAD DE MAA - VIE DE L'ETABLISSEMENT
- 14 -INF20250414-014 SAD - RESTITUTION ART THERAPIE
- 15 -INF20250414-015 CTA - RETOUR TERRITOIRE DES POSSIBLES



## Ouverture de séance

Le quorum étant atteint, Patricia LOUBERE, Vice-Présidente du CIAS, ouvre la séance.

## APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

**Le Conseil d'Administration,  
A l'unanimité des membres présents et représentés**

**APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 17/03/2025.

Question / commentaire

Pas de commentaire

### 1 - 20250414-001 - CIAS - ADMISSION EN NON VALEUR

Suite à la transmission de l'état des produits irrécouvrables établi par Madame la comptable publique de la trésorerie de Dax, ces produits n'ont pas pu être recouverts par la Trésorerie, les poursuites ayant été sans effet.

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	426,25 €	426,25 €
6542	0,00 €	0,00 €
<b>Total</b>	<b>426,25 €</b>	<b>426,25 €</b>

Madame la Vice-Présidente propose d'admettre la somme de **426,25 €**:

- au compte 6541 « pertes sur créances irrécouvrables »

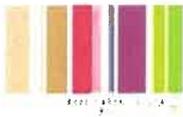
Le Conseil d'Administration doit se prononcer sur la liste jointe

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
28	0	0	0

**ADOpte A L'UNANIMITE**  
**Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés**

Question / commentaire

Pas de commentaire



## 2 - 20250414-002 - CIAS - BUDGET PREVISIONNEL 2025

Madame La Vice-Présidente expose aux membres du Conseil d'Administration le budget primitif 2025 du CIAS du Pays Tarusate (nomenclature M57). Les principales caractéristiques sont les suivantes après intégration des reports :

La section de Fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à un montant de **2 433 780, 51 €**

La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à un montant de **675 488, 38 €**

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
28	0	0	0

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés**

[Question / commentaire](#)

[Pas de commentaire](#)



### 3 - 20250414-003 - CIAS - RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

Madame La Vice-Présidente expose,

Afin d'améliorer la transparence financière et faciliter les décisions, la présentation du budget primitif du CIAS de 2025 s'appuie sur un rapport d'orientation budgétaire (ROB).

Le ROB porte sur les orientations budgétaires de l'exercice, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
28	0	0	0

#### **ADOpte A L'UNANIMITE**

**Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés**

#### Question / commentaire

Mme Técheney aborde la problématique des difficultés de recrutement entraînant la non réalisation des heures accordées et donc le mécontentement des usagers.



#### 4 - 20250414-004 - EHPAD DES 5 RIVIERES – EPRD 2025

Le budget prévisionnel (EPRD) dans lequel sont prévues les opérations d'exploitation de l'établissement pour 2025, se décompose de la façon suivante, et est présenté en la forme d'un Compte de Résultat Prévisionnel (CRP) :

<b>COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL (Fonctionnement)</b>			
<b>DEPENSES &amp; CHARGES</b>		<b>RECETTES &amp; PRODUITS</b>	
Groupe I - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	605.000,00 €	Groupe I - Produits de la tarification et assimilés	3.128.389,93 €
Groupe II - Dépenses afférentes au personnel	2.837.508,93 €	Groupe II – Autres produits relatifs à l'exploitation	400.872,00 €
Groupe III - Dépenses afférentes à la structure	531.036,61 €	Groupe III – Produits financiers et non encaissables	12.553,14 €
<b>Total des charges</b>	<b>3.973.545 ,21 €</b>	<b>Total des produits</b>	<b>3.541.815,07 €</b>
Résultat comptable prévisionnel excédentaire	<b>0,00 €</b>	Résultat comptable prévisionnel déficitaire	431.730,07 €
<b>CUMUL</b>	<b>3.973.545 ,21 €</b>		<b>3.973.545 ,21 €</b>

Les recettes ont été calculées sur une activité de

- Hébergement permanent : 19.674 jours – Taux d'Occupation de 98 %
- Hébergement temporaire : 1.018 jours – Taux d'Occupation de 93 %
- Accueil de jour : 180 jours – Taux d'Occupation de 35 %

Le détail de l'activité est présenté à l'assemblée dans l'annexe 4A : « activité prévisionnelle » jointe à la présente.

De plus, il est acté ce qui suit :

#### **Département :**

Le Département des Landes fixe les tarifs journaliers afférents à l'hébergement et à la dépendance de l'EHPAD des Cinq Rivières pour l'année 2025 comme suit :

- GMP Validé = 734 (02/2020) – 750 (03/2005) à partir de 2026
- Nombre de points GIR pondérés = 49.980
- Valeur du point GIR pour 2024 = 9,10 €
- Prix de journée (Tarif Hébergement) :
  - 65,60 € à compter du 1er février 2024
  - 67,35 € à compter du 1er janvier 2025
- Prix pour les personnes de - 60 ans :
  - 87,58 € à compter du 1er février 2024
  - 87,58 € à compter du 1er janvier 2025 - Maintien de celui de 2024 pour 2025 dans l'attente de nouvelles directives
- Prix de journée en accueil de jour : 41,20 €
- Part Logement = 47,15 €



- Le Forfait global dépendance pour 2025 n'est pas connu à ce jour. Il sera communiqué dans un prochain arrêté. :

Produits issus de la tarification	454.818 €
Dotation du département des Landes	316.246 €
GIR 5 / 6	132.055 €
Dotation hors département	6.517 €

- Les tarifs dépendance n'ont pas encore été fixés. Il est demandé d'appliquer les tarifs 2024 dans l'attente d'un nouvel arrêté. Ainsi, pour 2025, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 :

	Retenu 2024	Maintien du tarif 2024 pour 2025
GIR 1 / 2	24,93 €	24,93 €
GIR 3 / 4	15,82 €	15,82 €
GIR 5 / 6	6,71 €	6,71 €

- Les produits prévisionnels Hébergement sont :

- Hébergement permanent – Taux d'Occupation prévisionnel de 98 % = 1.325.010,22 €, dont Aide-Sociale de 144.546,57 € et Usagers de 1.180.463,65 €
- Hébergement temporaire – Taux d'Occupation prévisionnel de 93 % = 68.585,87 €
- Accueil de Jour – Taux d'occupation prévisionnel de 35 % = 7.238,84 €

#### **ARS :**

Pour mémoire, dans l'attente de la notification 2025, il est rappelé la base reconductible 2024 fixée par la décision (ARS Nouvelle Aquitaine) tarifaire n°25774 portant fixation du forfait global de soins pour 2024

- Hébergement Permanent : 1.137.982,00 €
- PASA : 73.222,00 €
- Hébergement Temporaire : 36.498,00 €
- Accueil de jour : 25.035,00 €

Soit 1.272.737,00 € de Dotation Soins au total

A cela, il faut rajouter la provision pour la part Dépendance pour 386.800 €

Pour mémoire : Pathos = 230 (02/2020) – 247 (03/2025) à partir de 2026

#### **Concernant l'investissement :**

La Capacité d'Autofinancement mesure les ressources internes permettant à l'établissement de s'autofinancer ; elle constitue donc une ressource d'investissement.

La CAF est calculée de la manière suivante :

- Comptes 6811 « dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions » = 84.448,21 €
- Compte 6817 « Provision pour Créances irrécouvrables » = 0 €

**- (moins)**

- Compte 777 « Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice » = 12.438,14 €
- Résultat comptable déficitaire de la section d'exploitation du budget prévisionnel 2024 = - 431.730,07 €

**= (égal) Un total de – 355.720,00 €**



L'IAF (Insuffisance d'Auto-Financement quand la CAF est négative) se monte à 355.720,00 €.

Les emplois prévus pour 2025 sont :

208 - Immobilisations incorporelles (Autres)	10.000,00 €
Evolution Titan Malta	10.000,00 €
2153 - Immobilisations corporelles (Matériels à caractère spécifique)	36.779,57 €
Sèche-Linge	15.000,00 €
Plaques de Cuisson - Cuisine	6.000,00 €
Chaudière Chauffage - Tableau de commande / Automate	12.544,13 €
VMC - Unité AZA	3.235,44 €
2154 - Immobilisations corporelles (Matériel et Outillage)	22.000,00 €
Matériel & Ustensiles de cuisine	2.000,00 €
Lits Alzheimer	20.000,00 €
2181 - Autres Immobilisations corporelles (Installations générales agencement)	10.000,00 €
Travaux de rénovation	10.000,00 €
2184 - Autres immobilisations corporelles (Mobilier)	15.000,00 €
Mobilier	15.000,00 €
2188 - Autres Immobilisations corporelles (Autres)	1.220,43 €
Autres imprévus	1.220,43 €
<b>TOTAL</b>	<b>95.000,00 €</b>

Ainsi, le Tableau de Financement Prévisionnel (TFP), dans lequel sont prévues les opérations d'investissement de l'établissement se décompose comme suit :

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL (Investissement)			
EMPLOIS (Dépenses)		RESSOURCES (Recettes)	
<b>Insuffisance d'Autofinancement prévisionnelle</b>	355.720,00 €	<b>Capacité d'Autofinancement prévisionnelle</b>	0,00 €
Remboursement des dettes financières	0,00 €	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €
Immobilisations	95.000,00 €	Apports, dotations et subventions, FC TVA	20.035,76 €
Autres emplois	0,00 €	Autres ressources	0,00 €
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>450.720,00 €</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>20.035,76 €</b>
Apport au fonds de roulement	0,00 €	Prélèvement sur le Fonds de Roulement	430.684,24 €
<b>CUMUL</b>	<b>450.720,00 €</b>	<b>CUMUL</b>	<b>450.720,00 €</b>

Le tableau de financement expose des dépenses à hauteur de 95.000,00 €, qui s'équilibrent en recettes, du fait d'un résultat prévisionnel de fonctionnement déficitaire de 431.730,07 € et d'une Insuffisance d'Auto-Financement de 355.720,00 €, par un prélèvement sur le Fond de Roulement de 430.684,24 €.

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
28	0	0	0

**ADOpte A L'UNANIMITE**  
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés



### Question / commentaire

---

M.Durand : Vous avez tout de même un fond de roulement, pour payer vos fournisseurs ?

M.Meuris : le fond de roulement s'amenuise.

M.Durand : la partie immobilière pèse combien dans le budget ?

Mme Técheney : l'EHPAD n'est pas propriétaire. Il verse un loyer au CIAS.

M.Durand : c'est la CCPT qui a contracté l'emprunt

Mme Técheney : Souprosse n'amortie pas son établissement



**5 - 20250414-005 - EHPAD DES 5 RIVIERES - RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES -  
ROB - 2025**

Il est soumis à l'assemblée le rapport d'orientation budgétaire (ROB) présentant l'état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) pour 2025.

<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>	<b>Non participation au vote</b>
28	0	0	0

**ADOpte A L'UNANIMITE**  
**Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés**

[Question / commentaire](#)

Pas de commentaire



## 6 - 20250414-006 - EHPAD RESIDENCE DE MAA - SYSTEME APPEL MALADES

L'appel malade de l'établissement ne peut plus être réparé du fait de l'impossibilité de trouver des pièces de rechange. De ce fait, il est proposé au conseil d'administration de changer le matériel.

L'ancien appel malade fonctionnait par câbles et l'appel ne pouvait se faire qu'à la tête de lit du résident. Le choix se porte sur un système fonctionnant par radio et donc non filaire avec des médaillons pouvant se porter soit en pendentif soit en bracelet montre ; l'avantage étant pour le résident de ne plus être obligé d'aller en tête de lit de sa chambre pour pouvoir appeler.

Comme le résident pourra appeler quelle que soit sa localisation, il sera possible d'équiper l'établissement de bornes de relais afin de permettre de le localiser dans l'établissement. Dans un premier temps, les couloirs du rez-de-chaussée et du premier étage et salle à manger seront équipés de bornes de relais ; puis en cas de besoin, nous pourrons affiner la localisation avec d'autres bornes relais.

Le couloir menant à la lingerie débouche sur le parking des livraisons, ce qui est dangereux. Le résident pouvant sortir par cette porte, une borne sera installée à cet endroit. Ainsi, toute sortie inopinée d'un résident vers le parking des livraisons sera signalée.

L'unité protégée aura un traitement particulier. A l'heure actuelle, les portes des chambres sont équipées d'un système qui permet d'être informé dès que le résident ouvre sa porte la nuit. Or, les résidents veulent, pour la plupart, dormir la porte de leur chambre ouverte ce qui rend le système inopérant. De plus, les résidents sont dans l'incapacité de se servir du système appel malade.

De ce fait, il est fait le choix d'un système de détection de mouvements installé dans le couloir pour permettre, au personnel, la nuit de savoir si un résident est sorti de sa chambre et pouvoir ainsi intervenir.

Comme nous avons aussi la problématique d'un résident qui préfère dormir dans un fauteuil du salon la nuit, le système choisi permettra aussi de ne pas être inquiété car seul le mouvement sera signalé et non pas la présence immobile dans un fauteuil.

Le système sera activé par le personnel de nuit et désactivé dès leur entrée en unité protégée lors des tours de surveillance de nuit.

Les sanitaires communs continueront d'être équipés de système fixe par tirette.

~~Les appels seront signalés sur les téléphones DECT de l'établissement et fournis au personnel.~~

L'entreprise AT CONNECT propose 5 pagers qui permettent un affichage fin de l'information notamment de la localisation du résident.

Si le système téléphonie était en panne, un ou plusieurs écrans pourront être installés pour permettre de continuer à être informés des appels malades des résidents.

Un médaillon en bracelet montre est prévu pour le personnel technique, la lingère et la cuisine. Ainsi, ce personnel qui peut être isolé pourra appeler même en cas de chute ayant provoqué la perte de leur téléphone.

Si un résident refusait le médaillon, trois poires sont prévues et permettront de l'installer en tête de lit comme dans l'ancien système à la demande.

La plupart des systèmes sont évolutifs ce qui permettra d'équiper à la demande un système de gestion des chutes, localisation des résidents plus fine, l'ajout de tirettes, la gestion de la qualité de l'air.

Le portable informatique de l'infirmière coordinatrice sera équipé d'un logiciel qui permettra de tracer le nombre d'appels, le temps d'intervention notamment.

Une formation du personnel est prévue pour le personnel.

Sur les quatre entreprises sollicitées, toutes ont répondu à la demande d'un système fonctionnant par radio et selon les prescriptions telles que précisées en préambule.

- AT CONNECT a répondu avec le système BLUELINEA
- COURANTS D'EYRE a répondu avec le système Tunstall
- SATEL a répondu avec le système CMRS
- HEXATEL a répondu avec le système CMRS



Après analyse, l'entreprise AT CONNECT est proposée pour être retenue comme moins disante et avec un système qui semble mieux correspondre aux attentes.

	AT CONNECT	SATEL	HEXATEL	COURANTS D'EYRE
INSTALLATION DE BASE	13 440,00 €	9 631,46 €	14 642,69 €	10 187,50 €
TIRETTES SANITAIRE (3)	597,00 €	472,50 €	792,00 €	654,00 €
POIRES D'APPEL (3)	597,00 €	658,80 €	891,00 €	520,80 €
MEDAILLONS (52)	5 356,00 €	8 200,80 €	5 694,00 €	6 864,00 €
BADGES D'ACQUITTEMENT	0,00 €	396,28 €	282,00 €	
5 PAGEUR AVEC CHARGEURS	2 230,00 €			
BALISE DE LOCALISATION	0,00 €			6 013,00 €
RACCORDEMENT DES ALARMES TECHNIQUES	1 515,00 €			
PRESTATION DE MISE EN SERVICE	4 302,50 €	6 196,00 €	4 750,00 €	15 160,00 €
CONTRAT DE SERVICE	980,00 €	2 500,00 €	1 285,00 €	2 606,12 €
LICENCE			337,00 €	
DETECTION UNITE PROTEGEE	624,52 €	677,67 €	514,00 €	3 122,63 €
CONTRÔLE ANTI FUGUE	853,00 €	2 013,48 €	2 526,00 €	
10 BRACELETS AVEC VERROUILLAGE			81,00 €	
SECTORISATION			1 112,00 €	
AFFICHEUR DE COULOIR			653,00 €	
<b>TOTAL HT</b>	<b>30 495,02 €</b>	<b>30 746,99 €</b>	<b>33 559,69 €</b>	<b>45 128,05 €</b>
	<i>avec les 5 pagers</i>		<i>soit 32 274,69 € + 1 285 € de licence</i>	
	<i>29 898,02 € sans pager</i>			

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
28	0	0	0

**ADOpte A L'UNANIMITE**  
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

[Question / commentaire](#)

Pas de commentaire



## 7 - 20250414-007 - EHPAD RESIDENCE DE MAA - CONTRAT ENTRETIEN PORTES AUTOMATIQUES

Le contrat d'entretien des portes automatiques de l'EHPAD de Maa est assuré par la société PORTALP France pour l'année 2025.

La société donnant toute satisfaction, il est proposé au Conseil d'Administration un avenant au contrat d'entretien chez PORTALP pour le prolonger de trois ans de 2026 à 2028.

Le coût annuel s'élève à 1653,96€

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
28	0	0	0

### ADOPTE A L'UNANIMITE

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

[Question / commentaire](#)

Pas de commentaire



## 8 - 20250414-008 - EHPAD RESIDENCE DE MAA - ETAT PREVISIONNEL DES RECETTES ET DES DEPENSES - EPRD 2025

Le budget prévisionnel dans lequel sont prévues les opérations d'exploitation de l'établissement pour 2025, se décompose de la façon suivante, et est présenté en la forme d'un Compte de Résultat Prévisionnel (CRP) :

<b>COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL (Fonctionnement)</b>			
<b>DEPENSES &amp; CHARGES</b>		<b>RECETTES &amp; PRODUITS</b>	
Groupe I - Charges afférentes à l'exploitation courante	580 697 €	Groupe I – Produits de la tarification	3 56 372 €
Groupe II - Charges afférentes au personnel	2 880 060 €	Groupe II – Autres produits relatifs à l'exploitation	306 253 €
Groupe III - Charges afférentes à la structure	502 390 €	Groupe III – Produits financiers, exceptionnels et non encaissables	98 650 €
<b>Total des charges</b>	<b>3 963 147€</b>	<b>Total des produits</b>	<b>3 461 275 €</b>
		Résultat comptable prévisionnel déficitaire	501 872 €
<b>TOTAL EQUILIBRE DU CRP</b>	<b>3 963 147 €</b>		<b>3 963 147 €</b>

Les recettes ont été calculées sur une activité de

- Hébergement permanent : 20 440 jours
- Hébergement temporaire : 1 095 jours
- Accueil de jour : jours.

Le détail de l'activité est présenté à l'assemblée dans l'annexe 4A : « activité prévisionnelle » jointe à la présente.

La Capacité d'Autofinancement mesure les ressources internes permettant à l'établissement de s'autofinancer ; elle constitue donc une ressource d'investissement.

La CAF est calculée de la manière suivante :

- Comptes 68 = 244 070 €
- (moins)
- Compte 777 « Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice » = 36 550 €
- Résultat comptable déficitaire de la section d'exploitation du budget prévisionnel 2025 = 501 872 €

**= (égal) Un total de – 294 352 €**

L'insuffisance d'autofinancement prévisionnelle se monte à : – 294 352 €.

Ainsi, le Tableau de Financement Prévisionnel (TFP), dans lequel sont prévues les opérations d'investissement de l'établissement se décompose comme suit :

<b>TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL (Investissement)</b>
---



EMPLOIS (Dépenses)		RESSOURCES (Recettes)	
<del>Titre 1 - Remb. des dettes financières</del>			
1641 – Remboursement en capital de l'emprunt	149 292 €	032 – Capacité d'Auto Financement	
Titre 2 – Acq d'éléments de l'actif immo.			
2153 – immobilisations corporelles	0 €	10222- FCTVA	20 200 €
2154 - Matériel et outillage	55 000 €	1311- Subvention	
2183 – Matériel de bureau et informatique	6 500 €		
2184 - Mobilier	9 000 €		
2188 – Autres immobilisations	9 000 €		
Cumul des dépenses	79 500 €		
032 – insuffisance d'autofinancement	<u>294 352 €</u>		
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>523 144 €</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>20 200 €</b>
		033 – Prélèvement sur le Fonds de Roulement	502 944 €
<b>CUMUL</b>	<b>523 144 €</b>	<b>CUMUL</b>	<b>523 144 €</b>

Le tableau de financement présente :

- Des dépenses à hauteur de 228 792 €,
- Une insuffisance d'autofinancement de 294 352 € et un prélèvement sur le fonds de roulement de 502 944 €.

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
28	0	0	0

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés**

[Question / commentaire](#)

[Pas de commentaire](#)



## 9 - 20250414-009 - EHPAD RESIDENCE DE MAA - RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

Considérant que cet article précise :

« - Les propositions budgétaires de l'établissement ou du service sont accompagnées d'un rapport budgétaire, établi par une personne ayant qualité pour présenter l'établissement. Ce rapport justifie les prévisions des dépenses et des recettes.

- A ce titre, notamment :

- 1° Il précise les hypothèses effectuées en matière d'évolution des prix, des rémunérations et des charges sociales et fiscales relatives à la reconduction des moyens autorisés dans le cadre du budget exécutoire de l'année précédente ;
- 2° Il retrace, dans un tableau, l'activité et les moyens de l'établissement ou du service au cours des trois années précédentes, en faisant notamment apparaître, pour chaque année, le nombre prévisionnel et le nombre effectif de personnes prises en charge ;
- 3° Il effectue le bilan, sur les deux derniers exercices et l'exercice en cours, des promotions et augmentations individuelles ou catégorielles des rémunérations au sein de l'établissement ou du service ;
- 4° Il justifie le montant prévisionnel global de la rémunération du personnel, en détaillant les hypothèses retenues en matière de promotion et d'avancement, et leur incidence sur le nombre de points d'indice qui en résultent, par application des conventions collectives ou des dispositions statutaires applicables à l'établissement ou au service ;
- 5° Il indique, le cas échéant, les éléments du projet d'établissement mentionné à l'article L.311-8 qui justifient les dépenses proposées. »

Il est soumis à l'Assemblée le rapport d'orientation budgétaire (ROB) présentant l'état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) pour 2025.

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
28	0	0	0

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés**

[Question / commentaire](#)

[Pas de commentaire](#)



## 10 - 20250414-010 - SAD - ADMISSION EN NON VALEUR

Suite à la transmission de l'état des produits irrécouvrables établi par Madame la comptable publique de la trésorerie de Dax, ces produits n'ont pas pu être recouvrés par la Trésorerie, les poursuites ayant été sans effet.

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	97,71 €	97,71 €
6542	0,00 €	0,00 €
<b>Total</b>	<b>97,71 €</b>	<b>97,71 €</b>

Madame la Vice-Présidente propose d'admettre la somme de **97,71 €** :

- au compte 6541 « pertes sur créances irrécouvrables »

Le Conseil d'Administration doit se prononcer sur la liste jointe

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
28	0	0	0

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés**

[Question / commentaire](#)

[Pas de commentaire](#)



## 11 - 20250414-011 - SAD - BUDGET PREVISIONNEL 2025

Madame la Vice-Présidente expose aux membres du Conseil d'Administration le budget annexe 2025 du SAD du Pays Tarusate (nomenclature M22).

Les principales caractéristiques sont les suivantes :

La section de Fonctionnement est présentée en équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de **3 081 624, 15 €**

La section d'Investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à un montant de **9 949, 61 €**

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
28	0	0	0

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés**

[Question / commentaire](#)

[Pas de commentaire](#)



## 12 - 20250414-012 - SAD - RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

Madame La Vice-Présidente expose,

Il est soumis à l'assemblée un rapport d'orientation budgétaire (ROB) présentant le budget prévisionnel pour 2025.

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
28	0	0	0

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés**

[Question / commentaire](#)

Pas de commentaire



### 13 - INF20250414-013 - EHPAD DE MAA - VIE DE L'ETABLISSEMENT

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
28	0	0	0

#### **ADOpte A L'UNANIMITE**

#### **Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés**

Lors de la réunion, les membres du Conseil d'Administration seront informés de :

#### **Bilan de la nouvelle organisation :**

L'organisation mise en place depuis le 06 /01/2025 est le résultat d'une étude et d'un accompagnement depuis un an et demi. Le but était de redonner une meilleure communication, plus de fluidité et de coordination entre tous les corps de métiers.

#### **Bilan positif :**

- Temps de transmissions commun avec tous les agents présents
- Bonne connaissance des résidents y compris en unité protégée (facilitant pour les remplacements)
- Pas de diminution du nombre d'heures de présence en unité protégée
- Souper à 19 heures dans la salle à manger : réduction du jeûne nocturne avec le maintien de la collation du soir.

#### **A l'étude :**

- Distribution du repas du soir en chambre
- Gouter dans la salle à manger
- Amélioration du gouter (fromage, yaourts, fruits...)
- Intervention de l'animatrice le matin
- Interventions de l'ergothérapeute (ateliers cuisine)

#### **En cours :**

- Projet Accueil Personnalisé (PAP) : Etabli pour chaque résident, il permet d'adapter la prise en soin aux besoins du résident.
- Démarche d'Accompagnement et de Maitrise du Risque Infectieux (DAMRI) : Conventionnement en cours avec l'équipe mobile d'hygiène (EMH) de Mont de Marsan.
- Plan de soins aides-soignants : réactualisés et tenus à jour
- Démarche de certification des infirmiers pour établir les certificats de décès.

#### **Projet dénutrition et nutrition :**

- Augmentation du nombre d'heures de présence de la diététicienne grâce à l'obtention d'une subvention
- Projet de soupe complète 2 à 3 fois par semaine
- Présentation à l'assiette avec différentes couleurs et formes
- Achats de Sodastream par les familles pour éviter l'achat de bouteilles plastiques d'eau gazeuse

#### **Rappel aux familles pour les troubles de la déglutition :**

- Aucun aliment ne doit être donné sans l'accord du personnel soignant
- Aucun aliment sans date limite de consommation ne soit être laissé en chambre ou dans le frigo de la chambre

#### **Point matériels et travaux :**

- Achat d'un Blader scan : détection des problèmes de rétention urinaire
- Achat d'un ECG : réalisation des électrocardiogrammes avec envoi des résultats au médecin
- Tablettes numériques pour les transcriptions des données médicales
- Travaux de toiture
- Achat d'un lave-vaisselle



- Achat de deux lave bassin
- Location de longue durée pour un véhicule destiné aux courses et aux sorties
- Remplacement du système d'appel malade : le système filaire n'est plus adapté (médaillon, bracelet montre...) + équipement des travailleurs isolés
- Sécurisation du couloir menant à la lingerie et débouchant sur le parking des livraisons
- Installation d'un système de détection des mouvements dans l'unité protégée pour la nuit pour limiter les risques de chute

#### Question / commentaire

Pas de commentaire



## 14 - INF20250414-014 - SAD - RESTITUTION ART THERAPIE

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
28	0	0	0

### ADOpte A L'UNANIMITE

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Lors de la réunion, les membres du Conseil d'Administration seront informés de :

Le projet "*A table ! et bien plus encore* " est mené depuis 2 ans par Julie TAUZIA, Art Thérapeute, auprès des bénéficiaires du SAD et des résidents des EHPAD de Rion et Souprosse sur le thème de la cuisine et de ce qu'on aime manger et partager.

Ce projet est financé par le Conseil Départemental dans le cadre de la conférence des financeurs.

Afin de valoriser et de présenter les réalisations à l'ensemble des participants, aux familles, aux agents, aux institutionnels... une restitution est prévue le samedi 26 avril 2025 de 11h à 13h à la salle d'activité de Rion des Landes.

Un brunch sera proposé aux visiteurs et accompagnants.

En plus des travaux des participants aux ateliers d'art-thérapie, Le photographe Jean Hincker de Meilhan nous prête une série de photographie de portraits de légumes.

L'exposition sera ensuite déplacée au sein des EHPAD participants :

- du 27 avril au 30 mai 2025 à l'EHPAD Résidence de Mâa à Rion des Landes
- du 30 mai au 27 juin 2025 à l'EHPAD des Cinq Rivières à Souprosse

[Question / commentaire](#)

Pas de commentaire



## 15 - INF20250414-015 - CTA - RETOUR TERRITOIRE DES POSSIBLES

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
28	0	0	0

### ADOpte A L'UNANIMITE

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Lors de la réunion, les membres du Conseil d'Administration seront informés de :

Au cours des mois de janvier et février, se sont déroulés sur le territoire du Pays Tarusate quatre événements proposés par l'association Territoires des Possibles, proposant des cycles de sensibilisation sur l'importance de l'habitat dans l'avancée en âge. La même démarche a été portée sur le Pays Morcenais dans le cadre du CTA.

Ces différents événements ont été **gratuits pour la collectivité** car financés par la conférence des financeurs, la CARSAT, Malakoff Humanis et l'Agirc-Arrco.

Les **salles** où se sont tenus ces événements ont quant à elles été **mises à disposition gracieusement** par les communes de Meilhan et de Pontonx sur Adour.

### Les objectifs des différents événements :

- **Ciné-découverte** (ouvert à tous) : Projection d'un court-métrage pour initier une réflexion personnelle ou encourager le dialogue sur le lieu de vie.
- **Café-ciné 1** (inscription requise, pour retraités) : Atelier visant à déconstruire les idées reçues sur la vieillesse et à réfléchir au choix du lieu de vie comme levier d'autonomie.
- **Café-ciné 2** (inscription requise, pour retraités) : Atelier explorant les besoins et envies liés au cadre de vie, pour mieux anticiper l'avenir.
- **Ciné-expo** (ouvert à tous) : Projection d'un documentaire sur de nouveaux modes d'habitat, exposition et échanges. Présence d'ECM<sup>2</sup> avec un bus dédié aux aides techniques, accompagnés d'un ergothérapeute et d'un technicien pour informer les participants.

Au total, **68 administrés**, avec une moyenne d'âge entre 73 et 68 ans en fonction des cycles, ont participé aux différents événements proposés sur le territoire du Pays Tarusate. La **satisfaction allait de 85 % à 100 %** en fonction des différents événements.

Lors de la première rencontre "Ciné-découverte", **55 % des 16 personnes ayant répondu au questionnaire de satisfaction déclaraient qu'ils avaient déjà pensé au rôle du lieu de vie dans l'avancée en âge et 64 % déclaraient que le film qu'ils avaient vu pouvait faire évoluer leur regard sur l'avancée en âge.** L'association doit recontacter **d'ici six mois les personnes ayant donné leur accord afin d'échanger sur d'éventuelles adaptations concernant le lieu de vie.**

La **richesse des échanges** et l'interaction permises par ces différents événements ont été particulièrement appréciées, ainsi que les **réflexions amenées et les exemples concrets d'habitat.** Les **documents concernant les différents acteurs du territoire** (adaptation du logement, répit pour les aidants, offre du département, etc.) ont également été **fortement appréciés.**

Lors du dernier temps « **ciné-expo** », sur les 20 personnes ayant répondu au questionnaire : **70 % déclaraient avoir trouvé ce qu'elles cherchaient et 24 % déclaraient avoir trouvé plus.**

Enfin, concernant la présence de l'**association ECM<sup>2</sup>**, visant à la mise en place d'une économie circulaire et donc la mise à disposition à moindre coût et en toute sécurité de matériel facilitant le



maintien à domicile, **22 personnes**, dont des agents de prévention du SAD, ont pu échanger avec l'ergothérapeute et le technicien présent.

---

**Question / commentaire**

Pas de commentaire



## QUESTIONS DIVERSES

M.Meuris : La visite des services vétérinaires à l'EHPAD le 10/04/2025 s'est bien passée.

Prochaine séance du Conseil d'Administration : 23/06/2025

Le(a) secrétaire de séance,

Jacques DURAND

La Vice-Présidente du CIAS,

Patricia LOUBERE

*« Conformément aux dispositions réglementaires, l'intégralité des délibérations examinées et adoptées en séance du Conseil est publiée sur le site internet (<https://www.pays-tarusate.fr/Pays-Tarusate/CIAS/Deliberations-du-CIAS>) et disponible en consultation dans les registres réglementaires au service. »*

